

Sécurité : le cybercrime est la deuxième cause de fraude financière en France

Selon une étude du cabinet de conseil PwC, **le cybercrime est la seconde cause de fraude** à laquelle sont confrontées les **institutions financières**. Selon cette enquête, 45 % des sociétés de ce secteur qui ont été victimes d'un préjudice économique au cours des 24 derniers mois ont été touchées par des actes de piratage informatique. Une proportion à comparer à celle observée dans les autres secteurs économiques qui se limite à 17 %. Pour PwC, cette proportion d'institutions financières victimes de cybercrime serait même sous-estimée, le cabinet estimant que plus de la moitié des établissements ont été victimes de cyberattaques au cours des 12 derniers mois.

« D'après notre expérience, les services financiers n'identifient et ne tracent pas toujours les éléments relatifs aux cybercrimes dont ils sont victimes », explique **Andrew Clark**, associé de PwC en charge de l'activité 'forensic'. Malgré ces constats assez alarmants, seules 41 % des sociétés de la sphère financière estiment probable qu'elles soient victimes d'une cyber-attaque au cours des 24 prochains mois.

En Europe et aux Etats-Unis, les régulateurs poussent les banques, cibles privilégiées des pirates, à renforcer leurs défenses contre les attaques informatiques. Les places financières de Londres et de New York se sont récemment livrées à un test grandeur nature de résistance aux cyber-attaques.

Si les banques constituent une cible privilégiée pour les pirates, c'est aussi le cas des **entreprises des pays développés**, tous secteurs confondus. **En France** et plus globalement en Europe de l'Ouest, le cybercrime est, comme dans le secteur financier, la **seconde source de fraude**, après le détournement d'actifs : 28% des sociétés hexagonales victimes de fraude ont subi une cyberattaque. Même constat aux Etats-Unis, où cette proportion atteint 35 %.

Plus de fraudes en France ? Non une meilleure détection

L'étude de PwC, portant sur la fraude économique au sens large, se base sur les réponses de 5 128 entreprises de 95 pays (dont 1 330 dans la finance). Globalement, **tous secteurs et pays confondus, le cybercrime n'est que la 4^e cause de fraude**, derrière le détournement d'actifs, la fraude aux achats et la corruption.

La France figure parmi les pays les plus touchés par la fraude économique. Au cours des 24 derniers mois, 55 % des entreprises ont été concernées par un type ou un autre de détournement, contre une moyenne de 37 % dans le monde. Ce taux est surtout en progression de 9 points depuis 2011, date de la précédente étude de PwC sur le sujet. Si la proportion d'entreprises victimes de fraudes a presque doublé par rapport à 2009, c'est surtout que « *les entreprises sont mieux armées pour les détecter* », estime toutefois PwC dans son rapport (en téléchargement depuis [cette page](#)).

Le cabinet note que la prise de conscience des dirigeants s'est « *généralement traduite par la mise en place de systèmes de détection efficaces reposant sur des analyses de données*. Ces systèmes permettent de

*mieux identifier les cas de fraude ce qui explique, en partie, la forte augmentation des fraudes rapportées par les entreprises tant au niveau mondial qu'au niveau français », écrit PwC, qui met en exergue la montée en puissance des **modes de détection par analyse de données ou identification des transactions inhabituelles**. 43 % des fraudes détectées en France l'ont été par le biais de ces systèmes automatisés.*

Crédit photo : Maksim Kabakou / Shutterstock

En complément :

[Toute l'actualité sécurité sur Silicon.fr](#)